

**BIBLIOTHEQUES  
MUNICIPALES  
DE CHALON-SUR-SAONE**

Rapport d'activité 2004



**EDITO**



## 1. PRESENTATION

- 1.1. Missions
- 1.2. Histoire
- 1.3. Principaux événements de l'année

## 2. MOYENS

- 2.1. Locaux
- 2.2. Personnel
- 2.3. Collections
- 2.4. Budget
- 2.5. Informatique

## 3. ACTIONS

- 3.1. Ouverture au public
- 3.2. Accueil de groupes
- 3.3. Animations
- 3.4. Communication
- 3.5. Participation à la vie de la profession

## 4. UTILISATIONS

- 4.1. Fréquentation
- 4.2. Lecteurs
- 4.3. Prêts
- 4.4. Communication de documents en magasins
- 4.5. Prêt entre bibliothèques

## 5. PERSPECTIVES

- 5.1. L'étude sur la lecture publique

### **1.1. Missions**

Les bibliothèques municipales de Chalon-sur-Saône sont un service public chargé de contribuer à l'éducation permanente, à l'information, à l'activité culturelle et aux loisirs de tous les citoyens.

Elles permettent la consultation sur place et l'emprunt de documents imprimés : livres et périodiques.

Elles conservent et mettent en valeur les collections patrimoniales.

Elles participent à la vie culturelle de la ville.

Elles font partie des 54 bibliothèques municipales classées, en raison de l'importance des fonds anciens et du dépôt par l'État des collections patrimoniales. A ce titre, leur direction est assurée par deux fonctionnaires d'État, membres du personnel scientifique des bibliothèques.

### **1.2. Histoire**

1792 : confiscation des bibliothèques religieuses du bailliage de Chalon

1824 : ouverture d'une bibliothèque publique au collège

1845 : installation de la bibliothèque dans l'ancien couvent des Carmes (Hôtel de Ville) : une salle où sont remontées les boiseries de l'abbaye de La Ferté

1967-1968 : rénovation de la section adulte

1971 : création de la section Jeunes

1973 : la bibliothèque est déclarée « classée »

ouverture de la section des jeunes, 12 place de l'Hôtel de Ville

ouverture de la section enfantine au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville

ouverture d'une bibliothèque de quartier au centre social des Prés Saint-Jean

1975 : mise en service du bibliobus dans 4 quartiers

1978 : la salle de prêt est transférée dans la chapelle des Carmes

1993 : informatisation

1999 : mise en service du nouveau bibliobus, ouverture de la bibliothèque des Prés Saint-Jean (décembre)

### **1.3. Principaux événements de l'année 2004**

Visite de la Bibliothèque, le 18 mai, par M. Braillon, 1<sup>er</sup> adjoint au maire.

Inondation du magasin du Studio 70, à la suite de l'intervention des pompiers destinée à arrêter un début d'incendie survenu dans un local voisin : 17 cartons contenant environ 130 ouvrages du 19<sup>ème</sup> siècle ont été mouillés. Après intervention, séchage et dépoussiérage des livres, la Bibliothèque a obtenu une indemnisation des assurances pour les 17 volumes endommagés.

Prêt du manuscrit 14, *Bestiaire* (fin 12<sup>ème</sup>/13<sup>ème</sup> siècle), à la Médiathèque de l'agglomération troyenne, dans le cadre de sa prestigieuse exposition *Bestiaire du Moyen Age* (19-06 au 19-09-2004).

## **2. MOYENS**

### **2.1 LOCAUX**

#### **2.1.1 La bibliothèque centrale section adultes**

Elle est située dans l'hôtel de ville, escalier B, au 1<sup>o</sup> étage.

- 550 m<sup>2</sup> d'espaces publics : une salle de prêt aménagée dans l'ancienne chapelle des Carmes, éclairée par un vitrail, et une salle d'étude (73 places assises), décorée de boiseries du XVIII<sup>ème</sup> siècle provenant de l'abbaye de la Ferté et de deux globes (terrestre et céleste) manuscrits, du XVIII<sup>ème</sup> siècle

- 675 m<sup>2</sup> de services intérieurs (bureaux, magasins de stockage des livres et des périodiques).

Un local de 50 m<sup>2</sup> situé au studio 70 rue de Lyon permet de stocker des périodiques de conservation et une partie du fonds ancien.

### 2.12 La bibliothèque centrale section jeunesse

Elle est située 12 et 12 bis place l'Hôtel de Ville et présente deux entrées distinctes, l'une pour les enfants (2 à 8 ans), l'autre pour les jeunes (8 à 15 ans).

- 330 m<sup>2</sup> d'espaces publics : salles de prêt, salle du conte, salle des périodiques, salle de travail, salle adolescents et salle bandes dessinées

- 310 m<sup>2</sup> de services intérieurs (bureaux, magasins de stockage des livres et des périodiques).

### 2.13 La bibliothèque des Prés Saint-Jean

Elle est située 2D rue Aristide Briand et sa surface est de 360 m<sup>2</sup>. La majeure partie est consacrée au service public, avec 17 places assises pour la consultation sur place.

### 2.14 Le local du bibliobus

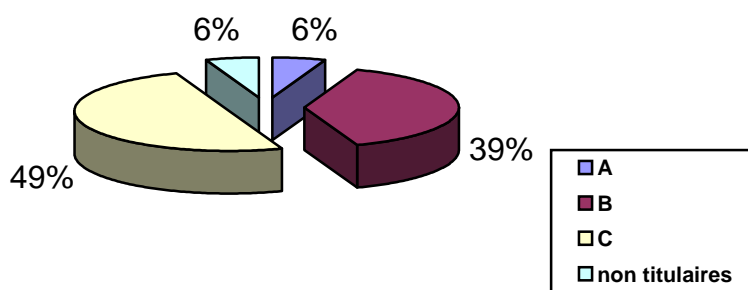
Il occupe 150 m<sup>2</sup> dans l'école Pauline Kergomard, rue Alexis Carrel : bureau, magasin de stockage.

L'ensemble des locaux des bibliothèques de Chalon-sur-Saône représente 2 425 m<sup>2</sup>, soit 4.46 m<sup>2</sup> pour 100 habitants (moyenne nationale 2002 : 5.5 m<sup>2</sup>).

## 2.2 PERSONNEL

L'année 2004 a vu la création d'un emploi de catégorie A (bibliothécaire, responsable de la section adultes, de l'animation et de l'informatique), et le transfert d'un agent de catégorie C.

### 2.2.1 Répartition par type d'emplois



La répartition au niveau national en 2002 est de 8.8 % d'emplois de cat. A, 21.9 % de cat. B, 47.7 % de cat. C et 21.6 % d'autres emplois.

Types d'emploi	Nombre d'agents au 31.12.2004	Nombre d'équivalents temps plein au 31.12.2004
----------------	----------------------------------	---

Conservateurs d'État	2	1.8
<b>Catégorie A</b>	<b>2</b>	<b>1.8</b>
Assistants qualifiés de conservation	11	9.4
Assistants de conservation	2	1.6
Autres filières cat. B	1	0.8
<b>Catégorie B</b>	<b>14</b>	<b>11.8</b>
Agents qualifiés du patrimoine	6	6
Agents du patrimoine	4	4
Autres filières cat. C	8	7.8
<b>Catégorie C</b>	<b>18</b>	<b>17.8</b>
Vacataires	2	2
<b>Non titulaires</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>33.4</b>

## 2.22 Répartition par services

Services	Nombre d'agents au 31.12.2004
Centrale adultes	12.5
Centrale jeunesse	6
Annexe des prés Saint-Jean	4
Bibliobus	4
<b>Sections</b>	<b>26.5</b>
Direction	2
Secrétariat	1
Comptabilité	2
Informatique	1
Équipement	3.5
<b>Services fonctionnels</b>	<b>9.5</b>
<b>Total</b>	<b>36</b>

## 2.3 COLLECTIONS

### 2.31 Les collections de lecture publique

Les bibliothèques possèdent au 31.12.2004 :

- livres en libre accès : 108 550
- livres en consultation sur place : 4 200
- livres en magasins : 54 400
- périodiques : 376 titres (dont 284 pour les adultes et 92 pour les jeunes)
- phonogrammes non musicaux : 77
- partitions (déposées au Conservatoire) : 641.

### 2.32 Les collections patrimoniales

Elles se composent de :

- 263 manuscrits,
- 19 incunables,
- 29 687 imprimés (dont, notamment, environ 17 000 livres anciens en salle d'étude et un fonds de bibliophilie contemporaine de 147 ouvrages, sans compter les fonds local et régional)
- 1 444 documents graphiques.

Elles sont présentées dans la salle d'étude, hormis la Réserve de documents rares et précieux, le début des magasins généraux (ouvrages antérieurs à 1950), le magasin des fonds local et régional, le magasin du studio 70 et le magasin Neyrat. Elles sont essentiellement composées d'ouvrages publiés avant 1900. Les principaux fonds sont :

- le fonds de manuscrits,
- le fonds des imprimés anciens, dit Fonds ancien (réparti entre la Réserve où se trouvent notamment les incunables et les ouvrages du 16<sup>ème</sup> siècle ainsi que tout autre ouvrage précieux, et la salle d'étude),
- les fonds particuliers : Fonds Soret, Fonds Salis, Fonds Gros, Fonds Saint-Vincent, Fonds Chenu,
- les fonds local et régional,
- le fonds d'estampes,
- le fonds de bibliophilie contemporaine,
- les périodiques anciens.

### **2.33 Les acquisitions**

7 417 livres ont été acquis en 2004 : 3 915 livres pour jeunes, 3 502 livres pour adultes.

## **2.4 BUDGET**

### **2.41 Dépenses d'investissement**

Les dépenses ont concerné :

- le mobilier et le matériel pour 29 205 €
- les collections : 107 557 €

### **2.42 Dépenses de fonctionnement**

Elles ont représenté :

- pour le personnel : 870 416 €
- pour les collections : 32 864 €
- pour les autres dépenses : 70 104 €

### **2.43 Recettes**

Elles sont composées des :

- droits d'inscription : 19 124 €
- pénalités de retard : 1 916 €

## **2.5 INFORMATIQUE**

Les bibliothèques sont informatisées par la société GEAC, avec le logiciel de gestion [VubisSm@rt](mailto:VubisSm@rt), installé depuis le début de l'année 2003.

Le système est composé d'un serveur Windows 2000 (acquis fin 2002) localisé au Service Informatique, 43 terminaux dont 9 postes pour le prêt et 8 postes pour la consultation des lecteurs, plus un ordinateur portable répartis sur les quatre sites de la BMCS. Les postes de travail sont tous connectés à Internet.

La messagerie électronique (Lotus) est présente sur 11 postes, fort appréciée, et demanderait à être déployée sur d'autres postes.

### 3. ACTIONS

#### 3.1. OUVERTURE AU PUBLIC

Les différents sites ne sont pas ouverts aux mêmes horaires, du fait des spécificités de chacun. Tous ont été fermés exceptionnellement les samedis de Pâques et de Pentecôte.

##### 3.1.1 Ouverture au public de la Centrale section adultes

Lundi	fermé	
Mardi		13 h 30 - 19 h 00
Mercredi	10 h 00 - 18 h 00	
Jeudi		13 h 30 - 19 h 00
Vendredi	10 h 00-12 h 00	13 h 30 - 19 h 00
Samedi	10 h 00 - 16 h 00	
Total		32 h 30

La bibliothèque a été fermée 2 semaines en août.

La bibliothèque a été ouverte exceptionnellement jusqu'à 18 h le samedi 18 septembre, lors des journées du Patrimoine : présentation d'ouvrages et animations.

##### 3.1.2 Ouverture au public de la Centrale section jeunesse

	Périodes normales	Vacances scolaires
Lundi	fermé	fermé
Mardi	16 h 30 - 18 h 30	15 h 00 - 18 h 00
Mercredi	10 h - 12 h 00 14 h 00 - 18 h 00	10 h - 12 h 00 15 h 00 - 18 h 00
Jeudi	16 h 30 - 18 h 30	15 h 00 - 18 h 00
Vendredi	16 h 30 - 18 h 30	15 h 00 - 18 h 00
Samedi	10 h 00 - 16 h 00	10 h - 12 h 00 14 h 00 - 16 h 00
Total	18 h	18 h

La bibliothèque a été fermée 2 semaines en août.

##### 3.1.3 Ouverture au public de la bibliothèque des Prés Saint-Jean

Lundi : fermé  
Mardi : 16 h 00 - 18 h 00  
Mercredi : 10 h 00 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 30  
Jeudi : 16 h 00 – 18 h 00  
Vendredi : fermé  
Samedi : 13 h 30 – 16 h 00

Total : 12 h 30 / semaine.

La bibliothèque a été fermée 2 semaines en août.

### 3.14 Tournées du bibliobus

Lundi : pas de passage  
Mardi : pas de passage  
Mercredi : 9 h 30 – 10 h 45 : Fontaine au Loup (rue P. Loti)  
11 h 00 - 11 h 45 : Clair Logis (Square Van Gogh)  
14 h 00 – 16 h 00 : Stade (centre commercial)  
16 h 15 – 17 h 30 : Aubépins Sud (rue J. Renard)  
Jeudi : 16 h 15 – 18 h 30 : Aubépins Nord (rue R. Rolland)  
Vendredi : 16 h 15 – 18 h 30 : Zac, Plateau St Jean (rue E. Varèse)  
Samedi : 10 h 15 – 11 h 15 : Boucicaut-Verrerie (place du Marché)  
11 h 30 – 12 h 30 : Bourgogne - Verrerie (au coin de la rue de la Liberté, face à la rue O. Létorey)  
13 h 45 – 14 h 45 : Bellevue (rue des Gaillardons)  
15 h 00 – 15 h 45 : Charreaux (place Arago).

Pas de passages les 4 semaines d'août.

### 3.2 Accueils de groupes

Des accueils de classes et de groupes sont proposés pendant l'année dans les différentes sections, en dehors des heures d'ouverture au public.

Ces visites sont organisées afin d'aider à découvrir et utiliser les ressources de la Bibliothèque et entrent dans ses missions traditionnelles. Elles répondent en particulier à une forte demande des enseignants. Le principe en est d'accueillir les classes au cours de 1 à 3 visites réparties sur l'année scolaire (1<sup>er</sup> temps : découverte de la Bibliothèque, 2<sup>ème</sup> temps : visite à thème, jeu ou recherche documentaire).

Par ailleurs la Bibliothèque offre sa participation active à l'action menée chaque année scolaire par l'association Livralire (en 2003-2004 *Contelivres*, en 2004-2005 *Intimelivres*). La Bibliothèque se déplace dans les établissements ou reçoit les classes qui empruntent régulièrement les ouvrages des packs mis à leur disposition, assistent aux animations proposées par les bibliothécaires, échangent tout au long de l'année scolaire et dans un partage de lecture final en juin.

Des visites à thème sont également mises en place, préparées en partenariat avec l'enseignant ou le formateur et concernent soit les fonds courants, soit les fonds patrimoniaux.

En 2004, les accueils de tout type ont concerné 255 groupes, (soit 3 275 individus) : 197 groupes pour l'Éducation nationale, 20 à caractère « social » (I.M.E., centres de loisirs, maisons de quartier), 35 pour la petite enfance, 3 divers (patrimonial, thématique, adultes).

A cela s'ajoutent les accueils accomplis dans le cadre de *Contelivres* et qui ont permis de recevoir 851 élèves de janvier à juin.

### 3.3 Animations

Dans son partenariat avec le monde scolaire la Bibliothèque sort également de ses murs. Ainsi d'octobre 2003 à mai 2004 une bibliothécaire de la section Jeunes est intervenue dans un CDI (Collège Le Devoir) dans le cadre du temps périscolaire, en présentant à des classes de 6<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>, des albums, des romans et des contes et en animant ces séances par des lectures thématiques.

Dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> édition de *Tuliquoi* (Cabaret-lecture) coordonné par l'association Livralire, la Bibliothèque, partenaire de l'opération, est une nouvelle fois intervenue, de janvier à juin, par la présentation de livres dans des collèges.

Ces interventions sont reconduites pour l'année scolaire 2004-2005.

Depuis juin 2003 la Bibliothèque s'inscrit dans un partenariat avec la Direction de la Petite enfance dans le cadre de projet culturel et artistique *Clair-Obscur*, en animant des interventions autour du livre dans les structures d'accueil de la Petite enfance.

Encore en direction du monde des bébés-lecteurs, une bibliothécaire est intervenue à Accord'Âges au cours de séances destinées à la sensibilisation des parents.

Dans les différentes sections de la Bibliothèque, des animations ponctuelles sont organisées tant en direction des publics adultes que des enfants. D'autres actions sont systématiquement mises en place à l'occasion des manifestations nationales (Mois du patrimoine écrit, Lire en fête), régionales (Temps de paroles, festival piloté par l'association La Voix des mots) ou locales présentant une périodicité régulière (l'Arbre à poésie, festival de poésie en Chalonnais tous les 2 ans par exemple). Ainsi, en 2004 ce furent « Temps de paroles » (soirée donnée dans la salle d'étude au cours de laquelle Jean Libis a parlé de la place de la musique dans son œuvre littéraire), le Mois du patrimoine écrit (l'exposition *Amusements éphémères ou variétés en tout genre : l'exposition des singularités de la Bibliothèque de Chalon*, du 18 septembre au 13 octobre avec visites commentées de la Bibliothèque et de l'exposition le samedi 18 septembre lors des Journées du patrimoine), « Lire en fête » les 14, 15 et 16 octobre (6 animations proposées sur 3 jours : 5 en section Adulte et 1 en section jeunesse, avec *Carnets de voyage*, en partenariat avec la SNCF, la DRAC, le Musée Niépce et le lycée Mathias, *Les 1001 nuits-frissons*, 3 heures de lectures par Agnès Chavanon et Chloé Gabrielli, *La Bourgogne imaginaire* par Claude Vercey, *Colette : l'affaire des produits de beauté*, conférence par Catherine Danzé, *Lire en campagne* par la compagnie Gravitation ou encore Bébés lecteurs : *Alors je chante !*, imagier conçu par Isabel Gautray et mis en valeur par les bibliothécaires auprès des enfants), le Prix de la nouvelle Lucette Desvignes (qui a lieu tous les 2 ans : a été primé - sur 143 textes- « février était là » de Michel Darché) et, tout au long de l'année, *Il était une fois l'Heure du conte* par Emmanuelle Liéby (à la section Jeunesse et à l'annexe des Prés Saint-Jean) alternant avec *Contes du Maghreb à deux voix* par Wafa Mockbel et Michel Hanniet du CICFM (à la section Jeunesse, à l'annexe des Prés Saint-Jean et au Bibliobus).

Dans les différentes sections, des vitrines thématiques permettent de mettre en valeur un auteur, un genre littéraire, un thème et également de présenter les nouveautés de la Bibliothèque ou encore de faire écho aux événements locaux ou aux commémorations culturelles nationales... : on peut citer pour 2004, *Carnaval, la Chine, l'esclavage, George Sand, Colette, La Bourgogne : les nouvelles acquisitions...*

### 3.4 Communication

Les différents documents de communication s'adressent au public, au personnel, aux partenaires institutionnels : agenda des animations, affiches, guide du lecteur, signets de retour, rubriques dans Chalon magazine (un livre un mois...), site web.

### **3.5 Participation à la vie de la profession**

Ont été accueillis deux stagiaires de 3<sup>o</sup> et un stagiaire de 4<sup>o</sup> (une semaine), cinq stagiaires préparant le diplôme de l'Association des Bibliothécaires Français (une semaine) et deux stagiaires en formation initiale de bibliothécaire (une semaine). Soit un total de 10 stagiaires, représentant 50 journées.

Marie-Christine Pascal, directeur, a été élue au conseil d'administration (vice-présidente) de l'Association des Directeurs des Bibliothèques de Grandes Villes de France.

## **4. UTILISATIONS**

### **4.1 Fréquentation**

Sans utilisation d'un compteur d'entrées-sorties, on peut néanmoins avoir une idée de la fréquentation des différentes sections grâce à la comptabilisation du nombre de fois où un lecteur a emprunté des documents : au total 69 900. La fréquentation varie selon les sections et les mois : le maximum en mars et novembre, puis les mois d'octobre, janvier et décembre, le minimum étant juillet et août.

#### **4.11 La bibliothèque centrale section adultes**

25 300 passages, avec des maximum en novembre et mars, un minimum en juillet et août.

#### **4.12 La bibliothèque centrale section jeunesse**

14 800 passages, avec des maximum en mars et octobre, un minimum en août et juillet.

#### **4.13 La bibliothèque des Prés Saint-Jean**

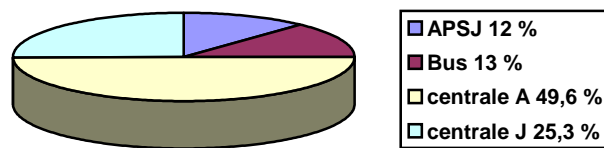
5 100 passages, avec des maximum en février et mars, un minimum en août et juillet.

#### **4.14 Le bibliobus**

24 500 passages, avec des maximum en mars et novembre-décembre, un minimum en juillet.

### **4.2 Lecteurs**

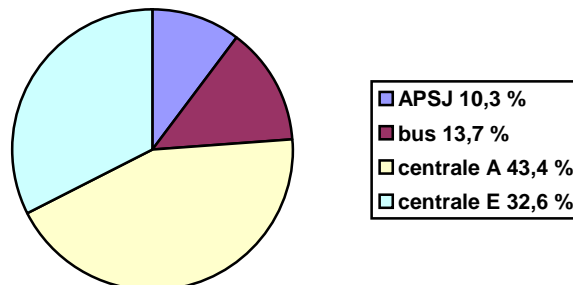
4 109 lecteurs ont emprunté des documents en 2004, soit 7.8 % de la population (moyenne nationale en 2002 : 17,44 %).



Répartition par sections

### 4.3 Prêts

185 000 prêts ont été effectués en 2004, soit 44 par lecteur inscrit.



Répartition des prêts par sections

### 4.4 Communication de documents courants en magasins

4 600 documents ont été communiqués, dont 1 089 documents patrimoniaux et 54 microformes.

### 4.5 Recherches personnalisées, patrimoniales et consultation des fonds patrimoniaux

En raison de l'absence pour maladie de l'agent chargé de ces recherches, le service n'a été assuré qu'au minimum : 61 demandes ont été reçues et 10 ont pu obtenir réponse. Le service a néanmoins participé à des enquêtes en répondant à 3 questionnaires (recensement des lieux de ressources en gérontologie en Bourgogne, Foire aux Sauvages pour FR3 Bourgogne, Répertoire des arts du spectacle / BNF et Ministère de la Culture). Les recherches effectuées dans les fonds ont également permis de repérer une édition ancienne intéressante (Première traduction en français de : Philosophie naturelle de Henri le Roi d'Utrecht, traduite du latin en français. Utrecht : Rodolphe Van Zyll, 1687. [in-4° 440). Un chercheur, usager de la Bibliothèque, nous a signalé l'existence, dans les collections de la Bibliothèque municipale de Chaumont, d'un catalogue de l'ancienne bibliothèque de La Ferté dont nous avons pu obtenir copie (*Catalogue de la bibliothèque de la Ferté-sur-Grosne*. Début 18<sup>ème</sup> siècle. Maison du livre et de l'affiche, Chaumont. Collection des Silos. [ Manuscrit 245).

Une participation à des expositions ou prêts de documents a été réalisée avec le Centre Eden, le Musée du Mans, l'Espace des Arts et le lycée Hilaire de Chardonnet, ainsi qu'avec la Médiathèque de l'agglomération troyenne.

La consultation des fonds anciens par les usagers a concerné 77 documents, celle des périodiques anciens 99, celle des livres de la Réserve 67, celle des fonds locaux / fonds régionaux 1 013 documents.

#### **4.6 Prêt entre bibliothèques**

La bibliothèque a prêté 10 documents et a bénéficié de 32 prêts.

## **5. PERSPECTIVES**

### **5.1 L'étude sur la lecture publique**

La Ville de Chalon-sur-Saône a souhaité à terme moderniser la bibliothèque municipale en créant un outil performant pour développer l'offre de lecture publique. A la suite des propositions de scénarios, une étude de faisabilité a été effectuée par le Service de l'architecture et la Bibliothèque municipale ; parallèlement des visites de bibliothèques (Roanne, Arles, Nevers) ont été faites par les élus et les services. Le cabinet d'étude (Van Dijk, spécialisé en gestion de bibliothèques, Paris) a poursuivi sa mission : un rapport a été élaboré (propositions) et présenté en décembre.

